

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



Hebdomadaire indépendant d'informations N°200 du lundi 29 novembre 2021 - PRIX : 3 000 GNF - Zone CFA : 500

Violences faites aux femmes

Violences faites aux femmes



Mort de M'mah Sylla
Pr Hassane Bah tacle ceux qui s'improvisent chirurgiens



Mise à la "retraite" de Cellou Dalein Diallo

La mise au point de Fodé Oussou Fofana



Ministère de l'Information et de la Communication
Souleymane Bah "Thia'nguel" installé dans ses fonctions de secrétaire général P.5

Départements ministériels
Nomination de nouveaux secrétaires généraux P.5

Sénégal
Le président veut rétablir le poste de Premier ministre P.5

CULTURE

Le plaidoyer du consultant Thierno Saidou Diakité P.7



Edito à vue d'Aigle

Vivement le toilettage du fichier de la Fonction publique

C'est une lapalissade de dire qu'il est difficile, voire impossible de donner le nombre exact des agents qui émargent à la Fonction publique. Ces dernières années, on le sait, les cas de fictifs, les abandons de poste, les trafics de matricules sont devenus littéralement le sport favori au sein de l'administration publique guinéenne. Les "aînés" qui devraient dignement faire valoir leur droit à la retraite, sont parvenus, par la corruption, les ruses ou autres méthodes déloyales, à changer leur date de naissance et renouveler indéfiniment leur bail avec la fonction publique... P.2

Edito à vue d'Aigle



Vivement le toilettage du fichier de la Fonction publique

C'est une lapalissade de dire qu'il est difficile, voire impossible de donner le nombre exact des agents qui émergent à la Fonction publique. Ces dernières années, on le sait, les cas de fictifs, les abandons de poste, les trafics de matricules sont devenus littéralement le sport favori au sein de l'administration publique guinéenne.

Les "aînés" qui devraient dignement faire valoir leur droit à la retraite, sont parvenus, par la corruption, les ruses ou autres méthodes déloyales, à changer leur date de naissance et renouveler indéfiniment leur bail avec la fonction publique. Ce qui fait que les pauvres jeunes diplômés ne trouvent plus preneurs sur le marché de l'emploi. De guerre lasse, nombreux sont parmi eux qui finissent par se reconvertir dans le transport (mototaxi, taxi,) ou dans le commerce (friperie, quincaillerie,). Il y en a qui sont obligés, la mort dans l'âme, de prendre le chemin de l'exil, avec tous les risques que cela comporte. La Méditerranée est devenue en effet, au fil des années, un grand cimetière pour migrants illégaux venus d'Afrique.

Il est à espérer qu'avec l'avènement du Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD), à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, les choses pourraient changer positivement.

Après l'Armée, la douane, la police nationale et les conservateurs de la nature, c'est l'administration publique qui vient de voir 6300 de ses agents envoyés à la retraite. Depuis quelques jours aussi, les administrateurs territoriaux (gouverneurs de région, préfets militaires) sont en train de superviser les opérations de recensement à travers le pays afin de connaître le nombre exact des agents de l'Etat sur le terrain. Ce qui, in fine, aidera le ministère de la Fonction publique à assainir proprement son fichier. Cette vague de mise à la retraite doublée de la campagne d'assainissement du fichier de la Fonction publique permettra, dans une large mesure, de trouver de la place pour les jeunes diplômés qui ne demandent qu'à être employés par l'Etat qui les a formés et qu'ils ont l'obligation morale de servir avec loyauté et abnégation.

De l'avis général, le gouvernement Mohamed Béavogui va devoir placer l'emploi des jeunes au cœur des priorités pendant cette transition qui vient de s'ouvrir sous le leadership du colonel Mamadi Doumbouya pour nous conduire à l'organisation d'élections libres et transparentes, de la base au sommet (communales, législatives, présidentielle).

Les jeunes se doivent donc de se réjouir des actes posés à ce jour par les nouvelles autorités allant dans le sens du rajeunissement des agents de la Fonction publique.

Kéfina Diakité

COURSE AU CNT La clé de répartition des 15 places des partis politiques

Le 22 novembre dernier, les membres de l'ANAD et du RPG Arc-en-ciel ont eu de bonnes raisons de se frotter les mains. Ces deux entités politiques se sont en fait taillé la part du lion lors du partage des 15 places accordées aux partis politiques au sein du futur Conseil national de transition (CNT).



C'est au terme de plusieurs heures d'échanges, que plusieurs coalitions politiques sont finalement tombées d'accord sur la clé de répartition de ces 15 places. Sans surprise, c'est l'UFDG et ses alliés de l'ANAD ainsi que le RPG Arc-en-ciel (ancien parti présidentiel) qui se sont vu attribuer le plus grand nombre de représentants au CNT. Voici la répartition des places aux différentes coalitions politiques : ANAD

(4) ; RPG Arc-en-ciel (4) ; FNDC/politique (2) ; COPED (2) ; CPR (1) ; CORED (1) ; Autres (1). A préciser que l'UFDG et le RPG se sont finalement contentés chacun de 2 places ; les 2 autres places ont été "refilées" à leurs partis alliés respectifs. La coalition des partis pour la rupture (CPR) de Dr Faya Millimouno s'était retirée avant la fin des travaux. Son représentant a fait remarquer que le critère de répartition a

été changé peu avant la fin de la réunion. La CORED que dirige l'homme d'affaires Elhadj Mamadou Sylla n'a pas pris part à la réunion. Mais il faut rappeler que certains partis qui ne sont pas membres des dites coalitions ont déjà déposé leurs dossiers de candidature au MATD. C'est le cas notamment du Parti de l'unité et du progrès (PUP) de feu le général-président Général Lansana Conté, qui, le 19 novembre 2021, a déposé la liste de ses candidats qui sont au nombre de deux pour le CNT. Jean Paul Sarr, ancien ministre de l'Agriculture sous Conté, a confié à la presse que son parti n'a jamais été invité pour assister à aucune rencontre. La balle est désormais dans le camp du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation pour trancher dans cette affaire qui cristallise toutes les attestations en ce moment.

Kéfina Diakité

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL Un tableau peu reluisant, selon le ministre Alpha Bacar Barry

Le vendredi 26 novembre 2021, il a été organisé au Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle la cérémonie de passation de service entre le secrétaire général sortant et l'entrant Dr Youssouf Boundou Sylla. Une occasion que le ministre Alpha Bacar Barry a mise à profit pour peindre en noir la gestion des écoles professionnelles de notre pays.

« Nous sommes les orphelins d'un système, nous sommes à la traîne, nous sommes aujourd'hui dans un grand besoin de reconstitution et de refondation. Notre secteur est oublié, il faut le mettre à la lumière pour que tout le monde le voie afin qu'on puisse comprendre que la Guinée ne se construira pas sans des ouvriers de qualité, sans les enfants intégrés, sans une réinsertion socio-professionnelle de ses enfants. La Guinée ne se développera pas si nous n'avons pas une main-d'œuvre qualifiée, si nous n'avons pas une force de travail capable de prendre en charge notre économie réelle et surtout la production nationale... Nous avons une situation où nous avons des écoles sans programmes, nous avons une situation où nous avons des écoles qui ont des programmes mais qui n'ont pas d'infrastructures, donc pas de salles de classes. Nous avons vu des écoles qui accordaient une petite place à



l'hygiène et à la salubrité dans laquelle les enfants devaient pouvoir évoluer. Nous avons des écoles qui ne connaissent pas le digital, qui n'ont jamais vu du contenu digital pour certains. Nous avons des écoles qui sont mal gérées, qui sont très mal gérées. Nous avons des écoles qui sont vétustes qu'il faut réhabiliter. Nous avons un système éducatif où des hommes et des femmes se sont employés pendant 30 et 40 dernières

années à travailler très dur, à travailler sans rémunération et qui ont aujourd'hui l'âge d'aller à la retraite et nous avons donc l'obligation de constituer la relève », a déclaré le nouveau ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. Comme on le voit donc, Alpha Bacar Barry et son équipe auront du pain sur planche pour redorer le blason de ce département stratégique.

Kéfina Diakité

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES Justice pour M'Mah Sylla, violée par des "médecins"

Le mardi 23 novembre, parents, proches, membres du gouvernement, activistes et défenseurs de droits des femmes se sont donné rendez-vous à l'aéroport international de Conakry-Gbessia, dans une atmosphère empreinte d'émotion, pour accueillir le corps de M'Mah Sylla, la fille violée par des médecins à Enta.



M'Mah Sylla, 25 ans, a été droguée, violée et opérée par des "médecins" dans une clinique de la haute banlieue de Conakry. Elle sera évacuée à Tunis par l'Etat pour des soins appropriés. Malheureusement, elle y est décédée le samedi dernier après sa 7^{ème} opération. Le mardi 23 novembre, parents, proches, membres du gouvernement, activistes et

défenseurs de droits des femmes se sont donné rendez-vous à l'aéroport international de Conakry-Gbessia, dans une atmosphère empreinte d'émotion, pour accueillir son corps. Dans la délégation gouvernementale, il y avait les ministres de la Justice ; de la Promotion féminine, de l'Enfance et des personnes vulnérables ; de

l'Enseignement pré-universitaire ; des Transports et des infrastructures ; le secrétaire général en charge des Affaires religieuses ; madame la gouverneure de la ville de Conakry. L'enterrement a eu lieu le mercredi 24 novembre à Enta, après la levée du corps à l'hôpital Sino-guinéen et la prière funèbre dans son quartier. A rappeler que le Premier ministre Mohamed Béavogui a, dans la journée du dimanche, 21 novembre, instruit la ministre de la Justice d'accélérer l'enquête. Le Parquet du Tribunal de Première instance de Mafanco a, pour sa part, dans un communiqué, annoncé que trois médecins Patrice Lamah, Daniel Lamah et Sébory Cissé ont été entendus, inculpés et placés en détention à la Maison centrale de Conakry depuis le 14 octobre dernier. Affaire à suivre...

Kèfina Diakité

MORT DE M'MAH SYLLA Pr Hassane Bah tacle ceux qui s'improvisent chirurgiens

Le décès de M'mah Sylla, violée par des "médecins" dans une clinique privée de Conakry, a fait réagir dans le milieu médical. Dans une interview accordée à nos confrères de Mediaguinee, Pr Hassane Bah, médecin légiste et président de l'Ordre national des médecins de Guinée a martelé que l'on ne s'improvise pas chirurgien.

« La plupart des médecins sont encore sous le choc d'apprendre le décès de cette femme et surtout de dire que cette femme a été violée par des personnes qu'on appelle médecins, alors qu'ils sont de simples porteurs de blouse. Donc, nous sommes sous le choc parce que c'est aussi l'honneur de la profession qui a été souillé par ces soi-disant médecins. Nous regrettons et c'est pour cette raison d'ailleurs que je profite de vos médias pour présenter, au nom de tous les médecins de la Guinée, nos sincères condoléances à la grande famille explorée, à toutes les associations qui se sont mobilisées pour mettre en place un élan de solidarité en faveur de cette dame », a déclaré Pr. Hassane Bah.

Pour lui, ces médecins auraient fait une usurpation de titre. « Nous avons commis un avocat pour défendre d'abord la femme, pour garantir ses intérêts et surtout aussi défendre l'honneur de la profession médicale qui a été souillée par le comportement de ces soi-disant médecins. Ça c'est la première des choses. La deuxième, c'est que nous avons pris une décision au niveau du Conseil national des médecins au cas où ces soi-disant médecins que moi j'appelle les délinquants sexuels seraient condamnés par le tribunal, de leur interdire l'exercice de la profession médicale sur toute l'étendue du territoire...Aujourd'hui, c'est une anarchie, qu'on le dise ou pas. Il suffit que le médecin sorte avec le bac plus 7, il soutient une thèse de doctorat en médecine, il se dit médecin, il va ouvrir un cabinet de chirurgie, un cabinet de gynéco. Ce n'est pas normal. Pour faire la gynéco, il faut au moins les 15 ans. C'est à dire pour bac



plus 7 tu es médecin, bac plus 15 tu es gynéco. Donc ces jeunes médecins qui n'ont pas la spécialité, qui sont mus seulement par des intérêts financiers, pécuniaires se mettent à ouvrir des cabinets, ils font des actes pour lesquels ils n'ont pas la qualification encore moins la compétence. Voilà ce qui est dommage. Donc, nous pensons quand même que l'Etat doit réglementer à travers le ministère de la Santé pour mettre de l'ordre dans l'exercice de la profession médicale. On ne s'improvise pas chirurgien, on ne s'improvise pas gynécologue. Ça c'est la première des choses. Nous formons presque 1000 médecins par an, si tu cumules ceux qui sortent de Gamal, Koffi, la Source. L'Etat est le seul employeur et l'Etat ne recrute pas. Ces médecins formés sont injectés dans le marché du travail et ils disent qu'ils ne savent faire que la médecine, ils n'ont étudié que ça. Qu'est-ce qu'ils font ? Ils doivent vivre, c'est eux qu'on retrouve dans les quartiers, dans les villages, dans les préfectures pour faire du n'importe quoi. »

Tidiane Diallo

UFDG

Ousmane Gaoul Diallo parle de ses relations avec Cellou Dalein Diallo

Ousmane Gaoul Diallo est désormais ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. Invité le vendredi 26 novembre dans l'émission "Les Grandes Gueules" d'Espace FM est revenu entre autres sur ses relations avec Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG.



Il était perçu par beaucoup comme l'étoile montante de l'UFDG, voire comme un dauphin de Cellou Dalein Diallo. Quelques semaines après la chute d'Alpha Condé et sa sortie de prison, Ousmane Gaoul Diallo qui a été nommé ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire par le président de la Transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Invité le vendredi 26 novembre dans l'émission "Les Grandes Gueules"

d'Espace FM est revenu entre autres sur ses relations avec Cellou Dalein Diallo, président de l'UFDG. « Nos relations sont normales et il n'y a aucune ambiguïté là-dessus. Je suis militant de l'UFDG et ça ne fait l'objet d'aucun doute. Mais je me suis déchargé entre guillemets pour toute responsabilité dans le parti pour assumer la responsabilité ministérielle au nom du président de la transition et du gouvernement. Et dans ce cadre-là, je n'interviendrai plus

jamais pendant la durée de ma présence à la tête de ce département dans des questions partisans. Je serai pleinement engagé avec le gouvernement pour défendre sa position et sa politique. Et cela ne ferait l'objet d'aucun doute », a fait remarquer Ousmane Gaoul Diallo.

Kèfina Diakité

MISE À LA "RETRAITE" DE CELLOU DALEIN DIALLO La mise au point de Fodé Oussou Fofana

La supposée mise à la retraite du président de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a fait couler beaucoup d'encre et de salive dans la cité. Le vice-président du parti, Fodé Oussou Fofana, a cru devoir faire une mise au point.

« Il y a plusieurs Mamadou Cellou Diallo en Guinée et à la Fonction publique. Ce que je sais, le président Cellou Dalein Diallo est déjà à la retraite depuis 3 ou 4 ans à la BCRG. Il prend sa pension. C'est vrai, pendant la Révolution, sous le président Sékou Touré, tous ceux qui terminaient leurs études étaient engagés à la fonction publique. Mon leader a été fonctionnaire mais dire



qu'il s'agit bien de lui sur la liste, c'est faire des accusations à l'encontre d'un homme bien. Mon président a beaucoup d'homonymes. Je pense que les gens vont vite en besogne pour accabler les gens. Cellou Dalein ne triche pas dans sa vie », a déclaré Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG, le parti de Cellou Dalein Diallo.

Tidiane Diallo

CONSEIL DES MINISTRES

Le compte-rendu de la session ordinaire du 25 novembre

La session ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 25 novembre 2021 de 10h à 12h sous la haute autorité de son excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'État, Chef suprême des armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.



Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. Message de son excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées ;

II. Compte-rendu de la session ordinaire du Conseil Interministériel du mardi 23 novembre 2021 ;

III. Examens des dossiers et décisions ;

IV. Questions diverses.

I. Message de son excellence Monsieur le Président de la Transition, Président du CNRD, Chef de l'Etat, Chef suprême des Armées

Dans son message, le **Président de la Transition, Chef de l'Etat son excellence Colonel Mamadi Doumbouya**, après avoir souhaité la bienvenue aux membres du gouvernement, a instruit au Secrétaire général du gouvernement de lire les points inscrits à l'ordre du jour et d'ouvrir les discussions.

Après les instructions et

directives données par **Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat Colonel Mamadi Doumbouya, le Premier ministre chef du Gouvernement Mohamed Béavogui**, a été invité à faire sa communication.

II. Dans son introduction, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a fait un bref rappel de la session ordinaire du Conseil Interministériel du mardi 23 novembre 2021.

III. Examens des dossiers et décision.

Au titre de la communication du Ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation sur la situation d'urgence qui prévaut dans la commune Urbaine de Gaoual et dans la sous-préfecture de Kounsitel, le Conseil a retenu l'envoi d'une mission interministérielle composée du Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, du Ministre de la Sécurité, du Ministre de la défense, du Ministre de la

santé, du Ministre de l'environnement et du Ministre des Mines pour faire l'état des lieux et proposer une réponse durable au gouvernement.

Il est demandé également aux Ministres concernés de réfléchir à des solutions durables qui tiennent compte des flux migratoires et de ses conséquences sur la sécurité, la santé et l'environnement, etc.

Au titre de la communication du Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens de l'étranger, le Conseil a noté avec satisfaction les bonnes relations entre la République de Guinée et la CEDEAO. Le Conseil a réaffirmé sa volonté de poursuivre le dialogue avec l'Organisation sous régionale et réaffirmé son appartenance à la CEDEAO.

Au titre de la communication des Ministres du Budget et celui de l'Économie, des Finances et du Plan, le Conseil a recommandé la préparation d'un budget sérieux, sincère et réaliste conformément aux axes prioritaires du Gouvernement et suivant les recommandations du Président de la Transition, Chef de l'Etat **Colonel Mamadi Doumbouya**.

Au titre de la communication du Ministre des Infrastructures et des transports, la question de la mobilité à Conakry a été évoquée. Le conseil a recommandé d'explorer la question de l'achat de bus

devant servir à alléger la souffrance des usagers des transports publics. Pour le Port de Conakry, le Conseil a recommandé aussi d'entamer le dialogue entre les opérateurs portuaires et les syndicats.

Au titre de la communication de la Ministre de la Promotion féminine, de l'Enfance et des Personnes vulnérables, le Conseil a instruit la Ministre en charge de prendre des engagements forts sur la question des violences faites aux femmes et aux personnes vulnérables.

IV. Questions diverses

Le Conseil a rappelé le drame qui a emporté notre compatriote Madame **M'Mah Sylla**. Le Président a saisi l'occasion pour présenter ses condoléances à la famille éplorée. Le Conseil demande également au Ministre de la Sécurité et de la Protection civile d'apporter son appui au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique pour la vérification des accréditations des cliniques privées afin d'éviter la prolifération des pratiques clandestines dans notre pays.

Au titre des questions diverses, en raison de l'augmentation du prix du blé sur le marché mondial, le Conseil recommande au Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises d'étudier la possibilité de subventions pour diminuer le prix du pain aux consommateurs.

Le Conseil recommande au Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, l'ouverture rapide de l'hôpital Donka et d'entamer les études de réhabilitation de l'hôpital Ignace Deen. Au titre de la COVID, le Conseil rappelle le respect strict des recommandations de l'ANSS, en matière de distanciation sociale et de respect des gestes barrières. Le Conseil demande également le contrôle strict de l'authenticité des certificats de vaccination et des tests COVID, ainsi que le renforcement des contrôles aux frontières.

Le Conseil a vivement recommandé au Ministre de l'Énergie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures de tout mettre en œuvre pour améliorer rapidement la distribution de l'électricité à Conakry.

Le Conseil demande au Ministre du Travail et de la Fonction publique de porter une attention particulière à la formalisation des heures de travail et au renforcement du système de contrôle.

Le Conseil recommande de porter une attention particulière à la gestion des déchets à Conakry.

Le Conseil demande au Ministre de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation d'effectuer un état des lieux exhaustif sur la question des « tables et bancs ».

Le Conseil demande au Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme de porter une attention particulière aux travaux de construction du Tribunal spécial devant abriter le procès des événements du 28 septembre afin de les terminer dans les meilleurs délais. Le Conseil recommande également d'entreprendre au plus vite la formation en faveur des magistrats et de relancer le Comité de pilotage pour que l'ensemble du processus soit prêt dans les meilleurs délais.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil le porte-parole du Gouvernement, nommé par le Président de la Transition, Chef de l'État, son excellence le **Colonel Mamadi Doumbouya**, en la personne du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, Ousmane Gaoual. » Peut-on lire dans le compte rendu du conseil des ministres.

Le Conseil des ministres

Lisez le journal numérique sur le site



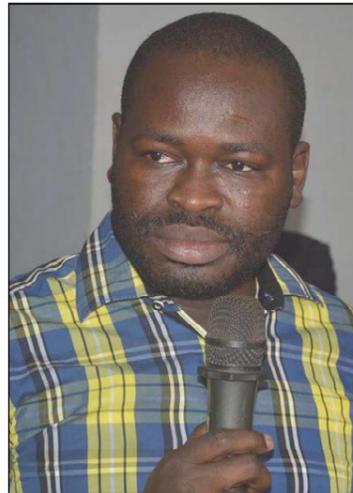
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

DÉPARTEMENTS MINISTÉRIELS

Nomination de nouveaux secrétaires généraux

Après la nomination et l'installation des ministres, l'heure est désormais à la nomination des secrétaires généraux au niveau des départements ministériels. Du 24 au 27 novembre 2021, le président du CNRD, président de la transition, chef de l'Etat, chef suprême des Armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a nommé de nouveaux secrétaires généraux.

Souleymane Thiâ'nguel Bah, expert en communication et ancien cadre de l'UFDG, a été nommé secrétaire général du ministère de l'Information et de la Communication. Elhadj Ghandou Barry, précédemment directeur général du Bureau de stratégie et du développement du ministère du Budget est nommé secrétaire général dudit ministère. Hawa Sylla, précédemment secrétaire générale du ministère en charge des Investissements et des partenariats public-privé est nommée dans les mêmes fonctions au ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.



Aboubacar Kourouma, précédemment conseiller du ministre en charge de l'Economie numérique est nommé secrétaire général du ministère du Travail et de la Fonction publique. Paul Zoumanigui, précédemment consultant au programme des Nations unies pour le développement (PNUD) est nommé secrétaire général du ministère des Affaires

étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens de l'étranger.

Faya François Bourouno du PEDN de Lansana Kouyaté est nommé secrétaire général du ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat. Yassy Roger Klonon, précédemment conseiller du ministre en charge des questions de l'Economie numérique est nommé secrétaire général du ministère de la Promotion féminine, de

l'Enfance et des Personnes vulnérables. Patrice Toupou est nommé secrétaire général du ministère des Infrastructures et des Transports.

Nouha Traoré, précédemment chef de cabinet par intérim au ministère de la Sécurité est nommé secrétaire général du ministère de la Sécurité et de la Protection civile.

Dr Facinet Conté, précédemment directeur général adjoint du Fonds national pour l'Insertion des

jeunes est nommé secrétaire général du ministère de l'Enseignement Supérieur et de l'Innovation. Safiatou Diallo, précédemment directrice nationale de l'Assainissement et du cadre de vie est nommée secrétaire générale du ministère de l'Environnement et du Développement durable.

Comme on le voit donc, c'est le début de ce que beaucoup assimilent, non sans raison, à un grand coup de balai au niveau des cabinets ministériels et des directions nationales.

Ahmed Sékou Keïta, précédemment chef de cabinet au ministère des Mines et de la Géologie a été nommé secrétaire général au ministère de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures.

M o h a m e d Bakayoko, précédemment ingénieur commercial et consultant en logiciels de gestion à BLC conseil, devient secrétaire général au ministère du Commerce, de l'Industrie, des Petites et Moyennes entreprises.

Le nouveau secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie se nomme désormais Mohamed Lamine Sy Savané, précédemment directeur général du centre de promotion et de développement minier (CPDM).

Aboubacar Kourouma, précédemment directeur général du bureau de stratégie et de développement au ministère des Mines et de la Géologie est nommé secrétaire général du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. Au niveau du ministère des Postes, des Télécommunications et de

l'Economie numérique, c'est Bambara Oliano, jusque-là directeur national de la promotion du secteur privé et de la compétitivité du pays, qui vient comme secrétaire général.

Fatoumata Baldé Yansané, précédemment directrice exécutive de la Coalition des femmes leaders, est nommée cheffe de cabinet du ministère de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Adèle Camara, journaliste présentatrice du JT à la RTG est nommée cheffe de cabinet au ministère de l'Information et de la Communication.

Le président de la Transition a eu à nommer également de nouveaux préfets.

Précédemment préfet de Koundara, le colonel Mamadou Ciré Bah a été nommé dans les mêmes fonctions à Boffa, en remplacement du colonel Ibrahim Barry, limogé. Le colonel Aboubacar Doumbouya a été nommé préfet de Kouroussa, en remplacement du colonel Cheick Alpha Diabaté, limogé.

Le lieutenant-colonel Abdourahamane Keïta, matricule 21227 G, précédemment en service à l'état-major de l'Armée de terre est nommé préfet de Koundara, en remplacement du colonel Mamadou Ciré Bah, muté.

A la préfecture de Gaoual, le colonel Augustin Fansinadouno, matricule 17835 G remplace le colonel Fassama Condé, limogé.

A Téliélé, le colonel Mamadou Lamarana Diallo, matricule 19943 G devient préfet en remplacement du colonel Augustin Fansinadouno, muté.

MINISTÈRE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Souleymane Bah "Thiâ'nguel" installé dans ses fonctions de secrétaire général

Le jeudi 25 novembre, Souleymane Bah "Thiâ'nguel" a été installé dans ses nouvelles fonctions de secrétaire général du ministère de l'Information et de la Communication. Au cours d'une cérémonie organisée en présence de la ministre Rose Pola Pricemou, le secrétaire sortant, Mohamed Condé lui a passé le témoin.



« Monsieur Souleymane Bah, le département dont vous avez la charge de gérer au côté de madame la ministre souffre de perception erronée de sa mission qui en fait un ministère uniquement politique, alors que vous aviez à faire à un ministère éminemment technique. Cette perception a impacté dans le passé sur ses ressources qui ne lui ont pas permis de s'adapter aux exigences de l'environnement

numérique (...) Ce ministère est appelé à jouer un rôle de premier plan dans la refondation de notre Etat », a déclaré le secrétaire général sortant, Elhadj Mohamed Condé.

Quant au secrétaire général entrant, Souleymane Bah Thiâ'nguel", il a dit ceci : « Rien de plus que le contenu de la feuille de route qui nous a été confiée à madame la ministre.

Je suis là pour apporter ma modeste contribution à l'atteinte de cet objectif. C'est ma seule vocation à cette place, m'employer à faire rayonner ce département sous votre impulsion Madame la ministre (...) C'est le lieu d'affirmer mon attachement à servir avec l'ensemble de mes collègues ici présents, je demande à chacun humblement de m'ouvrir les portes de ce département et de demander de m'y accueillir. J'arrive dans une maison que je ne connais pas... » La ministre Rose Pola Pricemou, dans son intervention de circonstance, a remercié le secrétaire général sortant avant de s'adresser au nouveau secrétaire général en ces termes : « le choix est tombé sur vous mais pas par hasard. C'est à cause de vos compétences, par la reconnaissance de tout ce beau monde qui connaît en vous la technicité. On pense que vous avez le courage d'apporter de nouvelles idées et du changement »

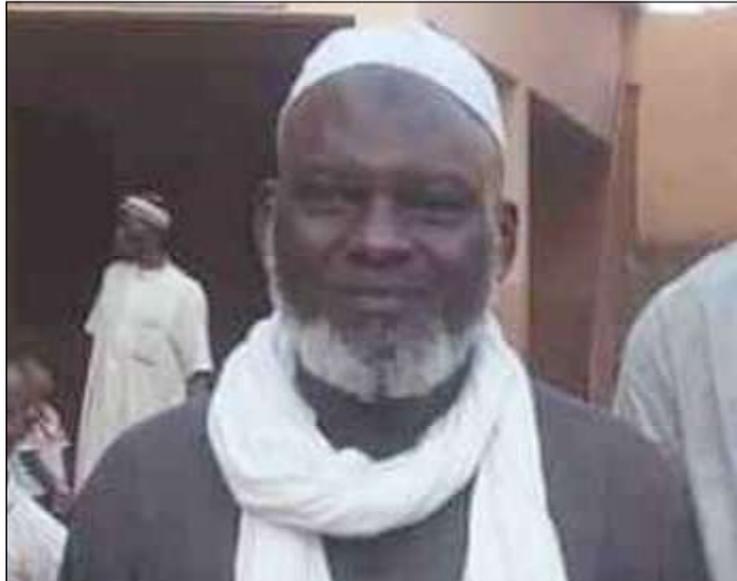
Kéfina Diakité

Kéfina Diakité

ASSASSINAT D'UN IMAM À MALI

Interpellation de 6 personnes dont le fils et les 3 épouses de la victime

Selon Mediaguinee, dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 novembre 2021, le premier imam de Bamba-Saberai, sous-préfecture de Dougoun-Touny, préfecture de Mali, a été assassiné à coups de bâton dans son champ.



Le vendredi 26 novembre 2021, l'on a appris que 6 personnes ont été interpellées pour des fins d'enquête. Parmi ces personnes interpellées, il y a le fils de la victime (qui a découvert le corps de son

père), ses trois femmes, et deux présidents de district. Un ex beau-fils est activement recherché.

« Hier matin, je suis allé sur le terrain encore comme depuis

le début des enquêtes, j'ai rendu compte à mes chefs, les deux présidents de district (Bamba Saberai et Boulléré), les trois femmes du défunt, plus le garçon qui a découvert le corps de son père, parce que au point de vue de meurtre, la femme peut être complice. Tout est possible. Je suis d'abord avec le sous-préfet sur le terrain, je ne les ai pas envoyés d'abord à Mali, mais ils doivent tous aller. Le président du district de Bamba Saberai a demandé le jour de l'enterrement de l'imam quel est le monsieur qui a eu à disputer avec le défunt ? Par après, il paraît que le Vieux avait donné sa fille en mariage à un garçon, par après, il a récupéré la même fille pour la donner à un autre. Voilà, tout est possible. Cet ex beau-fils est jusqu'à présent en cavale. Il n'a même pas participé à l'enterrement de son soi-disant beau, il est en cavale et je le recherche. C'est pourquoi je suis là jusqu'à présent. Donc je suis sur les enquêtes, il faut que forcément le coupable soit retrouvé », a confié le commandant Tipou Pema, le commandant de la Gendarmerie de Dougoun-Touny. Des propos rapportés par le site Mediaguinee.

Une synthèse de Tidiane Diallo

CÔTE D'IVOIRE

Plus de 400 Abidjanaises tuées par leur conjoint en 2020, selon une ONG ivoirienne

Aujourd'hui 25 novembre marque la Journée internationale contre les violences faites aux femmes. Violences de toutes sortes : conjugales, sexuelles, morales...

Si la vague #MeToo n'a pas envahi l'Afrique, de plus en plus de mouvements féministes s'organisent pour défendre leurs droits. Comme en Côte d'Ivoire par exemple, où des organisations ont recensé plus de 2 000 cas de violences ces deux dernières années pour la seule ville d'Abidjan, la moitié étant des viols.

Selon le rapport de l'ONG ivoirienne Citoyennes pour la promotion et la défense des enfants, femmes et minorités (CPDEFM), la pandémie de Covid-19 a contribué en 2020 à une forte hausse des violences sexuelles, environ 30 % des cas signalés dans six communes d'Abidjan.

Mais la crise sanitaire est loin d'être responsable de ces oppressions sexistes, selon Désirée Dénéo, secrétaire générale de la Ligue ivoirienne des droits des femmes : « Ca peut être une femme qui habite à Cocody, un quartier huppé d'Abidjan, ou une femme qui habite dans un village, à 600 km d'Abidjan, les violences sont partout. Elles sont banalisées et souvent passées sous le prétexte de la tradition, de la religion. On n'en parle

pas forcément. »

Fondée en 2019, la Ligue accompagne aujourd'hui 500 femmes victimes de violences, la moitié ayant subi un viol. Et d'après l'enquête de l'ONG partenaire CPDEFM, plus de 400 Abidjanaises sont mortes sous les coups de leur conjoint l'an dernier. Et il n'existe aucun véritable centre pour accueillir les victimes en sécurité.

« Bon nombre de femmes qui partent de foyers violents ne portent pas plainte. Très souvent, on les accompagne socialement, psychologiquement aussi, donc mettre à leur disposition des moyens pour pouvoir se payer un loyer si elle n'avait nulle part où aller », poursuit Désirée Dénéo.

La responsable regrette surtout le manque de volonté politique dans la protection des femmes et l'élargissement de leurs droits, comme celui à un avortement hors viol et inceste. À l'occasion de la Journée internationale, la Ligue lance une tournée nationale d'actions et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes.

RFI

SÉNÉGAL

Le président veut rétablir le poste de Premier ministre

Le président sénégalais Macky Sall se prépare à rétablir le poste de Premier ministre qu'il avait fait supprimer à la surprise générale et malgré les protestations après son élection à un deuxième mandat en 2019, a-t-on appris mercredi de sources gouvernementales.



majorité, a dit à l'AFP un responsable gouvernemental sous le couvert de l'anonymat. Le projet est introduit dans un contexte politique et social délicat.

Le président a été confronté en mars à des émeutes qui ont fait au moins une douzaine de morts. Les conditions de crise économique qui ont contribué à cette contestation inédite depuis des années ne se sont guère améliorées entre-temps malgré l'éloignement de la pandémie de Covid-19.

Des tensions sont réapparues récemment à l'approche des élections locales de janvier 2022. Celles-ci doivent être suivies de législatives. Les spéculations vont bon train sur la candidature de M. Sall à un troisième mandat en 2024. Les détracteurs de Macky Sall et des analystes politiques lui reprochent un exercice solitaire, sinon autoritaire du pouvoir qui aurait nourri l'exaspération en mars.

Le Conseil des ministres a indiqué dans un communiqué avoir adopté un projet de révision de la Constitution visant à rétablir le poste.

Cette révision réintroduira la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale, supprimée en même temps que le poste de Premier ministre en 2019, et restituera le pouvoir présidentiel de dissoudre l'Assemblée nationale, a indiqué le Conseil des ministres. Le texte sera soumis suivant une procédure d'urgence à partir du 30 novembre à l'Assemblée, où le président dispose de la

Belga

FOOTBALL

La CAF pour un Mondial tous les 2 ans

Le vendredi 26 novembre 2021, au Caire, la Confédération africaine de football (CAF) a tenu son assemblée générale extraordinaire. Une assemblée au cours de laquelle l'instance dirigeante du football africain a clairement apporté son soutien à une éventuelle Coupe du monde organisée tous les deux ans.

L'assemblée générale extraordinaire a en outre exhorté les dirigeants de la CAF à poursuivre la création d'une Superligue, nouvelle compétition qui réunira les meilleurs clubs africains, apprend-on de RFI. Il a été également question de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations au Cameroun (du 9 janvier au 6 février 2022), des finances de l'institution et de l'avenir de l'arbitrage africain. En présence du président de la FIFA, Gianni Infantino, l'assemblée générale extraordinaire la CAF dit adhérer à la décision du Congrès de la FIFA de mener l'étude de faisabilité de l'organisation de la Coupe du monde masculine et féminine tous les deux ans. Si le résultat de l'étude conclut que c'est



faisable, elle se dit prête à soutenir fermement leur organisation tous les deux ans.

Cette réforme du Mondial a été vantée devant les membres de la CAF par le Français Arsène Wenger, son grand architecte et promoteur, ancien manager des Gunners d'Arsenal. La CAF a aussi apporté son soutien aux

propositions formulées par Gianni Infantino au Maroc en janvier 2020, dont celle d'une Superligue. Les délégués ont ainsi reconnu l'avantage potentiel d'une Superligue panafricaine et encouragé le Comité exécutif de la CAF à poursuivre son étude et ses investigations afin de finaliser son plan pour le lancement. Un événement qui doit réunir chaque saison une vingtaine de gros clubs du continent mais dont les contours restent encore à définir.

La Guinée était représentée à cette rencontre par le président de la Fédération guinéenne de football (Mamadou Antonio Souaré) et son secrétaire général (Akoï Koivogui).

Kéfina Diakité

CULTURE

Le plaidoyer du consultant Thierno Saïdou Diakité

Dans une tribune publiée dans la presse la semaine dernière, le consultant sportif et culturel Thierno Saïdou Diakité a fait un plaidoyer en faveur de la culture qui, sous la première République, a fait la fierté de la Guinée.



« A l'instar du sport, au gré des remaniements ministériels, la Culture a été ballottée entre différents départements. Il aura fallu attendre la constitution du gouvernement post élection présidentielle du 18 octobre 2020, pour voir enfin le secteur de la Culture détaché du ministère des Sports et du Patrimoine Historique. Ce changement structurel devrait à moyen terme combler les attentes avec un ministre, qui semble décidé à relever le challenge qui lui est présenté. En dépit des professions de foi, il est loisible de constater aujourd'hui, aujourd'hui, que la Culture ne fait plus partie des priorités de nos gouvernants. Des signes tangibles de ce constat sont bien perceptibles : faiblesse notoire du budget alloué à l'ex ministère de la Culture et du Patrimoine Historique. Une situation qui constitue une sérieuse entrave à la mise en œuvre des activités de ce ministère.

Face à ce désintérêt évident vis-à-vis du domaine de la Culture, il revient à tous ceux qui s'intéressent aux questions culturelles d'attirer l'attention de nos décideurs, et de les sensibiliser sur la question. Notre pays, qui dans les années soixante-dix représentait le porte flambeau de la Culture dans la sous-région, et dans une certaine mesure à l'échelle du continent, enregistre aujourd'hui un inquiétant recul.

Pour ce qui me concerne, je propose ci-après des pistes de réflexion, qui je le souhaite vivement vont susciter un fécond débat susceptible d'amorcer une redynamisation de notre politique culturelle.

➤ A mon humble avis, la première mesure à prendre par le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat, c'est la constitution d'une commission ad hoc, qui va plancher sur la mise en œuvre de la politique nationale culturelle lancée en 2018. C'est

un document de référence dans le domaine

➤ Un assainissement du monde du show biz est à opérer. Est-ce que toutes les agences de spectacle de la place sont en règle vis-à-vis des textes en vigueur ? Disposent-elles de sièges fonctionnels ? Est-ce qu'elles s'acquittent de toutes les redevances et taxes prévues ? Pour répondre à ces questions et bien d'autres, un inventaire et un contrôle systématique s'imposent.

➤ Conakry est l'une des rares capitales d'Afrique à ne pas avoir une bibliothèque digne de nom. Conakry et les capitales régionales méritent des bibliothèques bien équipées. Le projet de centres de lecture réalisé avec la coopération française devrait être renforcé et poursuivi pour couvrir les préfectures et les sous-préfectures.

➤ Par le biais de la coopération bilatérale (la Chine, la Corée ou le Japon), notre pays devrait enfin se doter d'un palais de la culture de haut standing ;

➤ Le centre de la Paillote pourrait être aménagé pour en faire une cité des arts avec salle de concert, studio d'enregistrement, salle de conférence, restaurant etc. Si la zone ne s'y prête pas, créer en haute banlieue une cité des arts avec toutes les commodités qui s'y attachent. A ce propos, pourquoi ne pas actualiser le projet de l'artiste Kossa, qui avait conçu une cité à implanter aux environs de Sonfonia

➤ Le musée de Sandervalia maintenant rénové grâce à la coopération avec le Japon, pourrait être rentabilisé en initiant des activités génératrices de revenus (organisation de visites payantes du public et des élèves, conférences débats, vernissage d'exposition, etc.)

➤ Quel est le statut de l'institut des Beaux-arts de Dubréka ?

Ce centre d'enseignement supérieur relève de deux départements ministériels : l'enseignement supérieur et celui de la culture. Un judicieux arbitrage devra être fait pour rendre ce centre bien plus performant. Nos anciens musiciens pourront y trouver un point de chute. De plus en plus, nos jeunes artistes se détournent des instruments de musique. Une démarche est à mener pour susciter des vocations d'instrumentistes à partir du secondaire.

➤ Au titre des initiatives, le théâtre national est à doter d'une salle permanente où les artistes pourront se produire.

➤ En relation avec le ministère du tourisme et d'autres départements ministériels impliqués dans la mise en œuvre de la politique nationale culturelle en vigueur, une synergie d'actions est à envisager pour assurer une pleine réussite de tous les programmes initiés par le ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat

➤ J'ai volontairement passé sous silence la situation critique du cinéma guinéen, puisque une étude avait été commanditée avec certaines personnes ressources. Il s'agit tout simplement de mettre en œuvre les recommandations formulées.

➤ Au plan réglementaire, revoir tous les textes édictés dans le domaine de la Culture. Cette évaluation permettra de combler le vide existant au plan institutionnel.

➤ Il serait judicieux de s'approprier la notion d'industries culturelles. Dans cette optique, quelle est la part de contribution ou d'accompagnement qui revient à l'Etat, et celle des opérateurs culturels. Pour ces derniers, le ministère devrait être en mesure d'assainir le milieu en fixant des critères précis à remplir par ceux qui veulent investir avec le statut d'opérateurs culturels.

➤ Envisager un mécanisme de constitution du fonds d'aide à la promotion culturelle.

Ø Des manifestations comme le FESCORA, et le rendez-vous de la percussion pourraient être relancées dans les années à venir. L'objectif recherché à moyen terme, étant de redonner à notre pays son statut de foyer incandescent de la culture dans la sous-région.

Ces idées non exhaustives méritent d'être approfondies et enrichies en vue d'impulser le renouveau culturel du pays. », plaide Thierno Saïdou Diakité.

Kéfina Diakité



Votre site indépendant d'information tous azimuts.

Pourquoi le site www.kefinafasso.com

Depuis l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'on constate, avec bonheur, que des sites se sont créés en Guinée pour rapprocher davantage les populations des réalités des divers domaines de la vie nationale : politique, économie, culture, société, sport, santé, environnement, mines, développement durable, etc.

En lançant officiellement ce nouveau site d'information, dénommé www.kefinafasso.com, il est loin de nous la prétention de peindre en noir ou de brocarder tout ce qui a été fait à ce jour par la presse en ligne de notre pays.

“Kefinafasso” se donne pour mission principale, en toute indépendance, la collecte, le traitement et la publication des informations fiables et crédibles sur la Guinée, l'Afrique et le monde.

L'objectif visé est de se positionner dans l'espace médiatique comme un site indépendant d'information tous azimuts pour rassembler les citoyens qui font de la Nation le cadre déterminant de l'action politique, et de la politique sociale un fondement de la Fraternité, composante essentielle de l'unité nationale.

L'administration et la rédaction du site “kefinafasso” se distingueront, en tout temps, par leur ouverture aux critiques et suggestions pertinentes qui, à coup sûr, leur permettront de s'amender et de corriger éventuellement des erreurs commises dans le processus de collecte, de traitement et de publication des informations.

La Guinée, notre pays, au regard de son passé qui divise plus qu'il ne rassemble ses fils, mériterait enfin que l'on lui déblaye le chemin menant à un développement harmonieux et multisectoriel. Pour ce faire, les médias en général et les sites d'information en particulier se doivent de jouer un rôle positif dans la construction d'une nation que nous voulons tous prospère et débarrassée définitivement de l'ethnocentrisme, du communautarisme, du régionalisme et du clientélisme sous toutes leurs formes. C'est cette mission ô combien noble et exaltante que le site “kefinafasso” ambitionne de mener sur le vaste chantier de l'information et de la communication au service exclusif des Guinéens de tous bords. Bienvenue et bonne lecture sur www.kefinafasso.com

La Rédaction

SANTÉ

Au Ghana, les tradipraticiens se lèvent

Depuis l'apparition de la pandémie de Covid-19, de plus en plus de pays africains s'intéressent de nouveau aux pratiques de soins traditionnelles. Illustration. Contrairement à leurs confrères chinois qui ont obtenu pignon sur rue et reconnaissance dans les pays occidentaux, les médecins traditionnels africains regrettent les railleries dont ils sont encore souvent la cible.

Dans la majorité des États africains, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 80 % de la population préfère avoir recours à la médecine traditionnelle pour ses besoins sanitaires. Au Ghana, cette estimation serait de l'ordre de 70 %. Cette confiance en la médecine traditionnelle ne date pas d'aujourd'hui. En effet, son recours remonterait à des siècles et sa pérennité se ferait grâce à un passage de témoin chez les tradipraticiens. Alors qu'au niveau de la médecine moderne, les médecins suivent en moyenne sept années de formation pratique et théorique pour maîtriser cette science humaine, leurs confrères de la médecine traditionnelle n'ont pour seul bagage intellectuel que la connaissance de génération en génération. « J'ai appris cette science de mon père et c'est une affaire de famille chez nous. Selon l'histoire, c'est ce que pratiquait notre ancêtre qui était un grand chasseur et guérisseur de notre tribu. Donc, j'ai appris beaucoup de recettes de plantes médicinales chez mon père », affirme David Attafuah, un tradipraticien rencontré dans son officine d'une banlieue de la capitale ghanéenne.

Cet engouement suscité par la médecine traditionnelle provient aussi de la volonté manifeste du pays à se conformer aux décisions prises lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine – ancêtre de l'Union africaine – de décréter la décennie 2001-2010 « décennie de la médecine traditionnelle africaine ». Aujourd'hui, certaines circonstances ont amené les autorités à considérer la médecine traditionnelle comme un sous-secteur de référence en matière de la santé publique. En effet, le système de santé publique des pays fait face au faible nombre de services préventifs et curatifs et une forte dépendance vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement en médicaments dits essentiels. Pis, le recours à la médecine traditionnelle est dû au manque de personnel de santé.

La pandémie de Covid-19, un tournant ?

Le Ghana a été touché de plein fouet par l'actuelle crise sanitaire. Face aux conséquences néfastes de la pandémie du coronavirus, les autorités ont entièrement intégré l'apport de la médecine traditionnelle à leur campagne. Cette confiance renouvelée à la médecine traditionnelle a permis à ses acteurs de fabriquer plusieurs remèdes permettant de renforcer le système immunitaire. Ceci, dans le but de contribuer à leur manière à la lutte contre cette pandémie mondiale.

« Suite aux recherches attestant que les personnes dotées d'un puissant système immunitaire peuvent résister contre ce virus, je me suis remis au boulot à travers mes recherches et j'ai pu trouver ce remède dénommé «Thorntina-

74 Immune booster» », confie Yaw Owusu Gyapong, directeur général de Diagnostic Herbal Clinic, la structure dont le remède a été homologué par les autorités seulement en septembre dernier. Pour les gouvernants, il ne fait aucun doute que l'apport de la médecine traditionnelle sera capital tant que la crise va perdurer. « Nous avons remarqué une hausse de la fréquentation de notre centre de recherche sur les plantes

mise en place, dans plusieurs pays sur le continent, des organes en charge de l'évaluation qualité et sûreté des produits qu'offre la pharmacopée traditionnelle depuis deux décennies. De dix-huit organes de recherche dédiés à la médecine traditionnelle en 2000, le continent en compterait trente-quatre en 2018. Le Ghana serait un pionnier dans les recherches scientifiques dans ce domaine. Cette confiance accrue à

ghanéenne des associations de tradipraticiens (GHAFTRAM) communément appelée « the Federation ». Désormais, les tradipraticiens ghanéens sont associés à certaines décisions concernant la politique de santé publique. Aujourd'hui, cette fédération compte environ quarante mille membres qui offrent divers services de soins aux patients. Mieux, elle ambitionne de collaborer avec les autorités dans

traditionnelle dans les grandes universités du pays.

Une infirmière parle à une mère lors d'un examen médical et d'une vaccination à la polyclinique Ewin de Cape Coast le 30 avril 2019. (Image d'illustration).© CRISTINA ALDEHUELA / AFP

« Le thème de la commémoration du 20^e anniversaire de la semaine consacrée à la médecine traditionnelle au Ghana en septembre 2019 était «Intégrons la médecine traditionnelle dans les curricula de la médecine dans les universités dans la région de l'Afrique». Avec ce thème, l'Afrique s'engage à construire un meilleur futur où chaque étudiant en médecine pourrait avoir une connaissance de la médecine traditionnelle. Ceci facilitera une intégration approfondie de la médecine traditionnelle dans les services de soins de santé classiques », déclare M. Alex Kom Abban, ministre délégué en charge de la Santé. « Il est désormais clair qu'il y a un grand défi à relever dans les années à venir. Il va falloir créer cette confiance entre les acteurs des deux bords. Les tradipraticiens doivent avoir confiance en leurs confrères de la médecine moderne et vice versa. Cela

ne sera possible qu'à travers une collaboration étroite entre les chercheurs », pense le professeur Edmond Ekuadzi, jeune chercheur en pharmacologie et expert en propriétés médicinales des plantes de Kwame N'Krumah University of science and technology (KNUST) à Kumasi. Et d'ajouter : « d'ailleurs, les tradipraticiens étaient les premiers à trouver la molécule dont est issue la quinine jadis utilisée partout dans le monde pour traiter le paludisme ».

Aujourd'hui, le jeune chercheur sillonne les forêts en compagnie des tradipraticiens à la recherche d'autres essences médicinales pour des maladies qui menacent encore les Ghanéens. De leur côté, les tradipraticiens n'hésitent plus à se mettre au diapason de leurs compères de la médecine moderne à travers des sessions de renforcement de capacités. Si les générations précédentes de tradipraticiens étaient composées en majorité de personnes relativement peu formées, leurs successeurs sont beaucoup mieux aguerris avec certaines pratiques de la médecine moderne. Ils intègrent volontiers les manières scientifiques modernes dans l'exercice de leur fonction afin d'établir des ponts avec la médecine moderne, pour le plus grand bonheur des millions de Ghanéens qui ont recours à leurs remèdes pour se soigner. Désormais, les acteurs de la médecine traditionnelle voient les choses en grand. Et l'État ghanéen envisagerait de procéder à un inventaire des plantes médicinales du pays pour assurer la disponibilité des intrants entrant dans l'élaboration de leurs remèdes.

Le POINT AFRIQUE Par notre envoyé spécial à Accra, Nyidiiku Kouevi



médicinales depuis l'avènement de la pandémie au Ghana. Les patients qui nous consultent pour certains remèdes made in Ghana sont passés de 80 à 140 par jour », note le Dr Kofi Bobi Barimah, directeur général du centre pour la recherche scientifique des plantes médicinales (Centre for scientific research into plant medicine).

Selon les données de l'OMS, 80 % de la population africaine a recours à la médecine traditionnelle pour répondre à ses besoins en matière de soins. © DR

Un tour à Akwaba natural clinic, une structure spécialisée dans la médecine traditionnelle située à Denu dans la région du Volta, à l'ouest du Ghana, illustre l'engouement pour la médecine traditionnelle depuis l'avènement de la crise sanitaire. Assise sur un banc dans une salle d'attente, Nana Ama, une quadragénaire, vient de se faire consulter par un jeune agent tradipraticien et attend de se faire prescrire des remèdes pouvant permettre de booster son système immunitaire. Elle admet avoir recours aux services de cette structure depuis l'avènement de la pandémie. « Je pense que les vertus de nos plantes médicinales pourront renforcer mon corps face à l'augmentation de cas positifs de Covid-19 dans le pays. C'est la deuxième fois que je viens dans ce centre après un premier traitement avec leurs remèdes faits maison. Je préfère faire confiance aux remèdes issus, pour certains, des plantes que je connais déjà au lieu de croire à des miracles venus d'ailleurs. »

Un secteur bien régulé avec certification des produits

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'essor de la médecine traditionnelle s'illustre aussi par la

la médecine traditionnelle a été entretenue par les gouvernements successifs depuis 1975 avec la mise en place du Centre pour la recherche scientifique des plantes médicinales (Centre for scientific research into plant medicine). Cette structure qui collabore avec les tradipraticiens a permis de mettre au point des remèdes certifiés pour le bonheur des Ghanéens. La reconnaissance des produits de la pharmacopée traditionnelle suit un circuit bien élaboré avant leur mise sur le marché.

En effet, ces remèdes « made in Ghana » doivent tout d'abord avoir l'aval de l'Agence d'inspection des produits alimentaires et médicaments « Ghana Food and Drug Agency ». Aujourd'hui, des centaines de produits de la pharmacopée traditionnelle issus de cette collaboration sont offerts aux patients dans les officines sur toute l'étendue du territoire. « On assiste à une augmentation de la demande pour les produits issus de la pharmacopée traditionnelle à cause de leur efficacité. Ce n'est pas seulement l'aspect pécuniaire, mais nous croyons que ce sont la demande pour ces produits et leur efficacité qui nous ont amenés dans ce domaine de la fabrication des médicaments à partir de nos plantes », affirme Ernest Bediako Sampong, directeur général d'Ernest Chemist Limited, dont la structure vient de mettre sur le marché local un médicament dénommé « Honeykof Herbal Cough Syrup » fait à base d'extraits de plantes et d'abeille (miel, enzymes salivaires, piment, basilic et violette) traitant les maladies respiratoires.

Pour mieux défendre leur intérêt, les tradipraticiens se sont réunis, en 1999, au sein de la Fédération

la mise en œuvre de l'assurance maladie universelle. « Le ministère de la Santé a accrédité les tradipraticiens comme des agents de santé pouvant participer au programme national d'assurance maladie, mais les produits de la pharmacopée traditionnelle ne demeurent toujours pas sur la liste des produits de soins admis pour ce programme. Nous en appelons au ministère de veiller à ce que cela se fasse afin d'améliorer les services de soins de santé dans le pays », relève Nana Kwadwo Obiri, secrétaire général de la Fédération ghanéenne des associations de tradipraticiens. Et d'ajouter : « nous avons besoin davantage d'attention, car nous mettons au point 70 % des médicaments ou remèdes utilisés au Ghana ».

L'association des tradipraticiens effectue régulièrement des tournées de sensibilisation. © DR

Pour assurer une disponibilité des intrants entrant dans la fabrication des remèdes à base de plantes médicinales, les autorités ont lancé un ambitieux programme visant à doter toutes les régions du pays de jardins botaniques. Par ailleurs, une campagne de reboisement est en cours dans les établissements scolaires du pays afin d'amener la nouvelle génération à reconnaître les vertus des plantes médicinales.

Intégrer le sous-secteur au système de santé pour une complémentarité

Le pays envisage de faire de ce sous-secteur de la santé un acteur important dans la vision de la couverture santé universelle pour tous. Pour y parvenir, il faudra créer une synergie d'actions de tous les acteurs afin de faciliter une complémentarité entre les deux médecines. D'ores et déjà, les autorités veulent intégrer des curricula dédiés à la médecine